



**INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE D'ACTIONS FORMANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE
ET AUX DROITS DE VOTE ATTACHES A CES ACTIONS
ETABLI CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 223-16
DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS**

SITUATION ARRETEE AU 28 FEVRIER 2011

I - NOMBRE D'ACTIONS FORMANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Nombre d'actions formant le capital de la Société au premier jour du mois considéré :	10 289 781
Nombre d'actions nouvelles créées au cours du mois considéré :	0
Nombre d'actions existantes annulées au cours du mois considéré :	0
Nombre d'actions formant le capital de la Société au dernier jour du mois considéré :	10 289 781

II - NOMBRE DE DROITS DE VOTE ATTACHES A CES ACTIONS

A - Droit de vote double

La mise en place d'un droit de vote double a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires réunie de manière extraordinaire le 21 juin 2002. Un droit de vote double a été alors attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il était justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire, en application des dispositions de l'article L.225-123 du Code de commerce. Depuis cette date, un droit de vote double est automatiquement attribué à toute action entièrement libérée remplissant les conditions prévues à l'article précité du Code de commerce.

B - Nombre de droits de vote au dernier jour du mois considéré

Nombre d'actions auxquelles est attaché un droit de vote double :	12 251
Nombre d'actions auxquelles est attaché un droit de vote simple :	10 277 530
Nombre d'actions privées du(des) droit(s) de vote qui leur est(ont) attaché(s) :	
actions auto-détenues par la Société	168 081
autres cas de figure	0
Nombre total de droits de vote au dernier jour du mois considéré :	
<u>nombre de droits de vote théoriques</u>	10 302 032
<small>(base à retenir pour le calcul des franchissements de seuils en application du dernier alinéa de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF)</small>	
<u>nombre de droits de vote à retenir pour le calcul du quorum</u>	10 133 951
<small>(en tenant compte des actions privées du droit de vote qui leur est attaché)</small>	

Global Graphics SA
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de € 4 115 912,40
Siège social : 146 boulevard de Finlande, ZI Pompey Industries, 54340 Pompey (France)
RCS Nancy : 409 983 897
Siret : 409 983 897 00029

Code ISIN : FR0004152221
Cotation : NYSE-Euronext Bruxelles
Ticker NYSE-Euronext : GLOG
Reuters : GLOG.BR
Bloomberg : GLOG.BB

Fait à Pompey (France), le 1er mars 2011

Contact : Alain Pronost, Chief Financial Officer
Courriel : alain.pronost@globalgraphics.com
Tél. : +33 (0)3 83 49 45 08